

Initiatives parlementaires

pas trouver les réserves minérales nécessaires pour remplacer les minéraux qu'on extrait actuellement. Pour de nombreuses raisons, les niveaux d'exploration ont radicalement baissé au milieu des années 80. Nous savons tous qu'il n'existe pas de solution miracle à ce problème et que, à l'heure actuelle, les gouvernements n'ont pas les moyens financiers pour intervenir de façon importante.

Le programme d'encouragement de l'exploration qu'on propose dans la motion faisant l'objet d'un vote que nous débattons aujourd'hui doit s'accompagner d'un climat général d'investissement concurrentiel et solidaire. Cela permettra de créer un cadre favorable à la prospérité de l'industrie minière et, partant, à la promotion de l'exploration.

Nous devons travailler fort pour trouver des solutions et pour maintenir notre industrie minière. Alors que la demande mondiale pour les minéraux augmente, la part du Canada de la production mondiale de minéraux baisse et on cesse d'investir dans le secteur minier au Canada pour investir plutôt dans d'autres régions du monde.

Le secteur minier déploie de nombreux efforts pour réduire ses coûts, améliorer son bilan sur les plans de l'environnement et de la sécurité, ainsi qu'accroître sa productivité grâce à des innovations technologiques et l'amélioration des compétences des travailleurs. Pourtant, aujourd'hui, l'industrie est confrontée au plus énorme défi, celui de conserver un secteur minier au Canada.

Selon l'Association minière du Canada, en 1992, il y a eu 28 fermetures permanentes ou temporaires de mines, comparativement à huit ouvertures seulement, ce qui a représenté une perte nette de 5 800 emplois. De 1981 à 1991, on a constaté une baisse de près de 40 p. 100 des investissements dans ce secteur. Entre 1986 et 1991, le Canada n'a pas réussi à attirer un seul nouveau projet minier ayant des coûts d'immobilisation de plus de 250 millions de dollars. Par contre, l'Amérique latine en a attiré cinq. Ces faits viennent appuyer la motion de mon collègue. Il s'agit d'encourager l'exploration minière. C'est essentiel.

Nous savons que les investissements dans l'exploration et le développement miniers sont la seule façon d'assurer un avenir au secteur minier au Canada, mais de 1991 à 1992, plus de 150 entreprises dans le monde ont réduit de 30 p. 100 les sommes consacrées à des projets au Canada. En 1987, les sociétés canadiennes ont dépensé 81 p. 100 de leur budget d'exploration au Canada. En 1992, la proportion était tombée à 61 p. 100. Par contre, on a affecté plus de sept milliards de dollars à l'exploration et au développement miniers au Chili, au Mexique, au Venezuela, en Argentine et en Bolivie.

Il est paradoxal que le Canada soit le plus important investisseur étranger dans l'exploration minière au Chili, plus de 40 entreprises canadiennes étant représentées là-bas. En moyenne, au Chili, il faut six mois au gouvernement pour approuver un projet minier, alors qu'il faut compter trois ans au Canada. Quelles répercussions catastrophiques l'adhésion du Chili à l'ALENA aura donc sur le secteur minier canadien?

Plus tôt dans le courant de la présente législature, le Comité permanent des ressources naturelles a mené de longues audiences auprès de tous les intervenants. De là sont sorties les neuf principales recommandations concernant les mesures incitatives

en faveur du secteur minier qu'a évoquées le député de Timiskaming—French River.

Le Canada dispose des ressources, de la main-d'oeuvre qualifiée, de l'infrastructure et du soutien à l'environnement et à la technologie nécessaires pour s'assurer une industrie minière prospère, aujourd'hui et demain. Sans un solide effort concerté pour maintenir le secteur minier ici, il se pourrait bien qu'il s'agisse de la dernière génération de mineurs au Canada. Étant donné que les futures activités minières s'orientent vers d'autres pays, une baisse du développement et de l'exploration miniers au Canada aurait des conséquences dramatiques pour les Canadiens qui sont plus de un million à habiter des collectivités minières ou à travailler dans des entreprises liées au secteur minier.

Cette motion fait valoir l'urgent besoin d'une stratégie minière rationnelle, accompagnée d'orientations et de mesures visant à renverser les tendances actuelles. Les mines revêtent une grande importance au Canada, et nous devons appuyer la motion n° 292. Le Canada a toujours considéré son industrie minière comme un facteur clé de croissance sur le chapitre des exportations.

À l'heure actuelle, l'exploitation minière au Canada représente une industrie de 200 milliards de dollars. Nous devons faire en sorte qu'elle se maintienne et prospère. Je souscris à coup sûr à cette motion et j'exhorte tous les députés à faire de même.

• (1825)

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur la motion n° 292 du député de Timiskaming—French River, qui est mon voisin de banquette à l'occasion. Je suis certain que ses électeurs de collectivités minières, comme Kirkland Lake, Cobalt et Haileybury, sont très fiers des initiatives qu'il prend à la Chambre en faveur du secteur minier.

À mesure que les Canadiens s'intéressaient au secteur des services, ils ont oublié certaines de leurs racines qui remontent à 200 ou 300 ans. Le secteur minier était très important.

Nous consommons tous des produits de l'industrie minière. Nous sommes soit des consommateurs de produits miniers, soit des travailleurs du secteur minier, ou les deux à la fois. Au cours d'une journée, nous consommons inévitablement des produits qui ont leur origine dans le secteur minier.

Je vais citer quelques chiffres: 4,2 p. 100 de notre PIB provient du secteur minier et 14,6 p. 100 de tout le commerce des exportations du Canada est lié au secteur minier. Ce secteur embauche directement 327 000 Canadiens. Ces statistiques sont positives, mais j'en ai d'autres qui sont négatives.

De 1991 à 1992, 150 sociétés au Canada ont réduit leurs dépenses dans le secteur minier de 30 p. 100, les faisant passer de 430 à 302 millions de dollars. En 1987, les sociétés canadiennes ont dépensé 81 p. 100 de leurs budgets d'exploration au Canada. En 1992, ce chiffre était tombé à seulement 61 p. 100. Comme le député qui m'a précédé l'a mentionné, il est paradoxal que le Canada et les sociétés canadiennes soient aujourd'hui les plus gros investisseurs au Chili. Plus de 40 sociétés sont en cause.

Qu'arrive-t-il à notre secteur minier? Nos propres entreprises s'en vont. Pourquoi? Pour une raison bien précise, la fiscalité, quoi qu'en disent les députés du tiers parti. J'ai été étonné d'entendre le député du tiers parti parler d'actions accréditives, car ce parti a toujours prôné un taux d'imposition uniforme, des